

# RAPPORT ACTIVITÉ PÔLE HÉBERGEMENT



# 2023

**Enfance et famille**

Protéger l'enfant,  
accompagner la famille

**Protéger les enfants,  
accompagner les  
familles pour aider  
chacun à devenir  
acteur de sa vie**



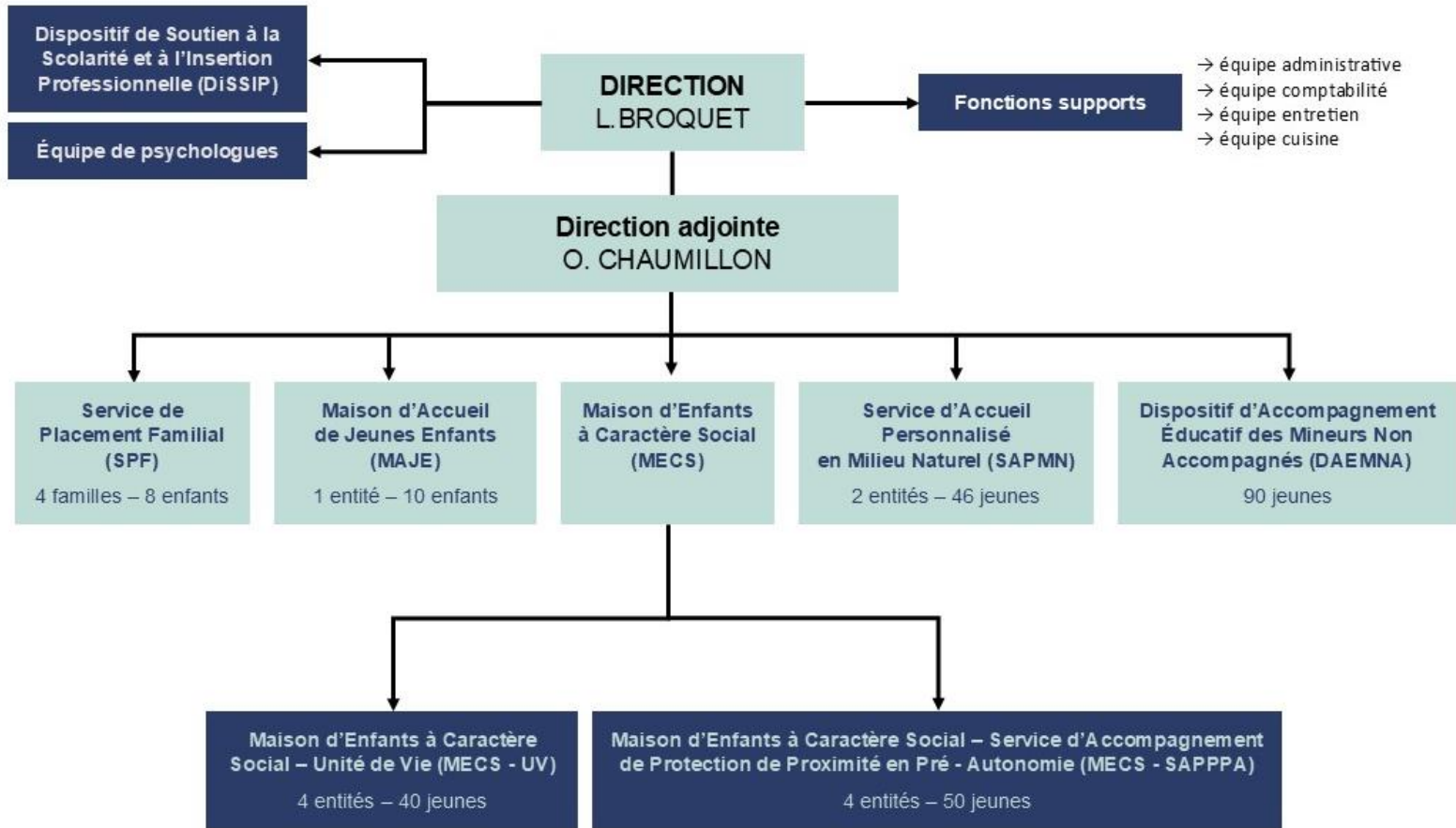
La Sauvegarde 37 a pour mission la protection et l'accompagnement des enfants, adolescents et jeunes adultes en danger ou en risque de l'être et leurs familles. Elle soutient la parentalité et aide au maintien des liens familiaux, grâce à un dispositif d'accompagnement qui s'adapte à chaque famille. L'Association accompagne chaque année plus de 1 000 enfants orientés par le département 37 et de nombreux départements partenaires. Structurée en deux pôles (milieu ouvert et hébergement), elle comprend 8 établissements et services, un dispositif en partenariat et les services du siège. Les activités se situent principalement sur Tours Métropole Val-de-Loire et certaines ont un rayonnement départemental.

Pour la sécurité de l'enfant ou de l'adolescent le juge des enfants peut décider de l'éloigner de son cadre familial. Les établissements et services du pôle hébergement proposent alors différentes modalités d'accueils et d'accompagnements adaptés à la singularité des situations.

- **Le Service de placement familial (SPF) : 8 places**  
Les enfants de 0 à 12 ans sont pris en charge par des assistants familiaux, soutenus par une équipe pluri professionnelle.
- **L'hébergement collectif :**
  - La Maison d'accueil de jeunes enfants (MAJE) : 10 places  
Les jeunes de 3 à 10 ans, présentant une altération grave de leur état somatique, psychique et de leur développement, bénéficient d'un accompagnement éducatif renforcé, sécurisant et stimulant dans une unité de vie collective.
  - Les Maisons d'enfants à caractère social-unités de vie (MECS-UV) : 40 places  
Pour les enfants de 11 à 16 ans, présentant une maturité psychique, affective et une autonomie en construction du fait des difficultés liées au parcours, est proposé un accompagnement éducatif permanent individualisé, dans une approche collective.
  - Les Maisons d'enfants à caractère social-service d'accompagnement de protection de proximité en pré-autonomie (MECS-SAPPPA) : 50 places  
Pour les jeunes de 16 à 18 ans et les jeunes majeurs, dont le processus d'émancipation est fragilisé par un parcours de vie complexe, un accueil en appartements éducatifs collectifs assure une attention, une disponibilité éducative permanente pour un apprentissage sécurisé d'un quotidien plus autonome.
- **Le Service d'accueil personnalisé en milieu naturel (SAPMN) : 46 places**  
Pour les jeunes de 16 à 21 ans, en ayant la capacité, l'accueil et l'accompagnement en appartements individuels offrent la possibilité de soutenir les processus d'autonomisation, d'insertion professionnelle et d'intégration sociale et citoyenne.
- **Le Dispositif d'accompagnement des mineurs non accompagnés (DAEMNA) : 90 places**  
Ce dispositif a pour mission de proposer aux jeunes Mineurs Non Accompagnés (MNA) de 16 à 18 ans, privés de la protection de leur famille sur le sol français, des modalités diversifiées et adaptées à leurs problématiques spécifiques et leurs capacités d'autonomie.

# SOMMAIRE

- 4 | ORGANIGRAMME DU PÔLE**
- 7 | MOT DE LA DIRECTRICE**
- 8 | SERVICE DE PLACEMENT FAMILIAL**
- 10 | MAISON D'ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS (MAJE)**
- 13 | MAISON D'ENFANTS À CARACTÈRE SOCIAL - UNITÉ DE VIE**
- 16 | MAISON D'ENFANTS À CARACTÈRE SOCIAL - SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT DE PROTECTION DE PROXIMITÉ EN PRÉ-AUTONOMIE**
- 19 | SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ EN MILIEU NATUREL**
- 22 | DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF DES MINEURS NON - ACCOMPAGNÉS**
- 25 | DISPOSITIF DE SOUTIEN À LA SCOLARITÉ ET À L'INSERTION PROFESSIONNELLE**
- 29 | LE MOT DES PSYCHOLOGUES**
- 32 | FONCTIONNEMENT**
- 33 | PERSPECTIVES DE TRAVAIL 2024**



244

places d'hébergement

67

places destinées aux jeunes provenant des départements extérieurs

6

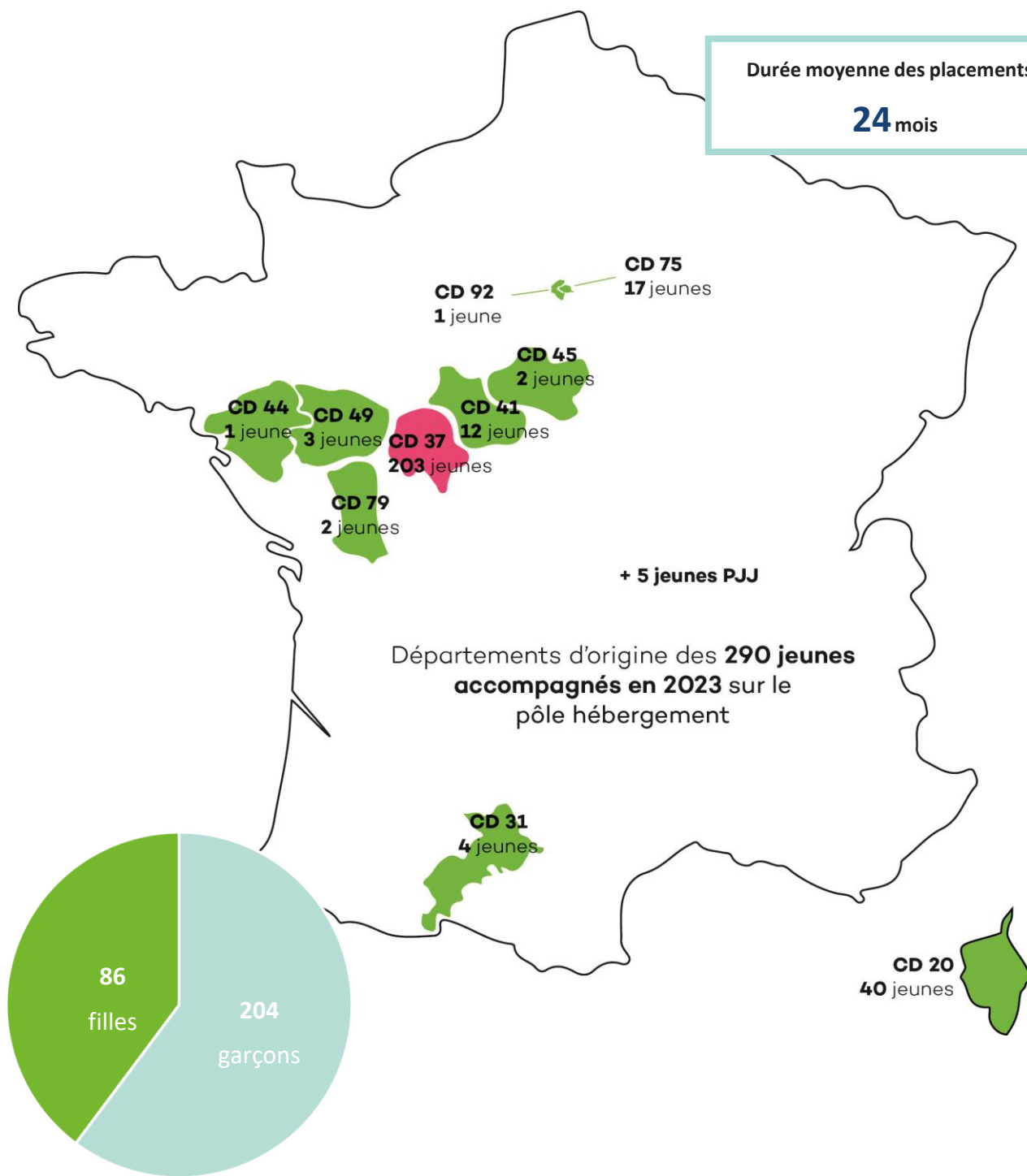
modalités d'accompagnement

7

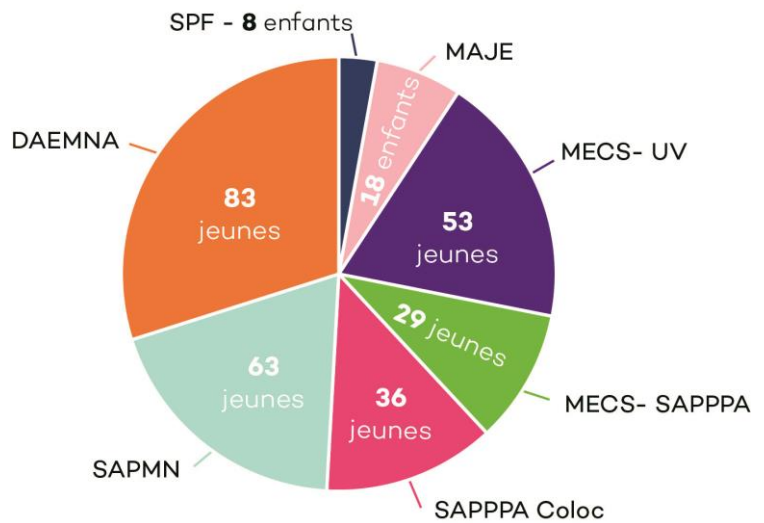
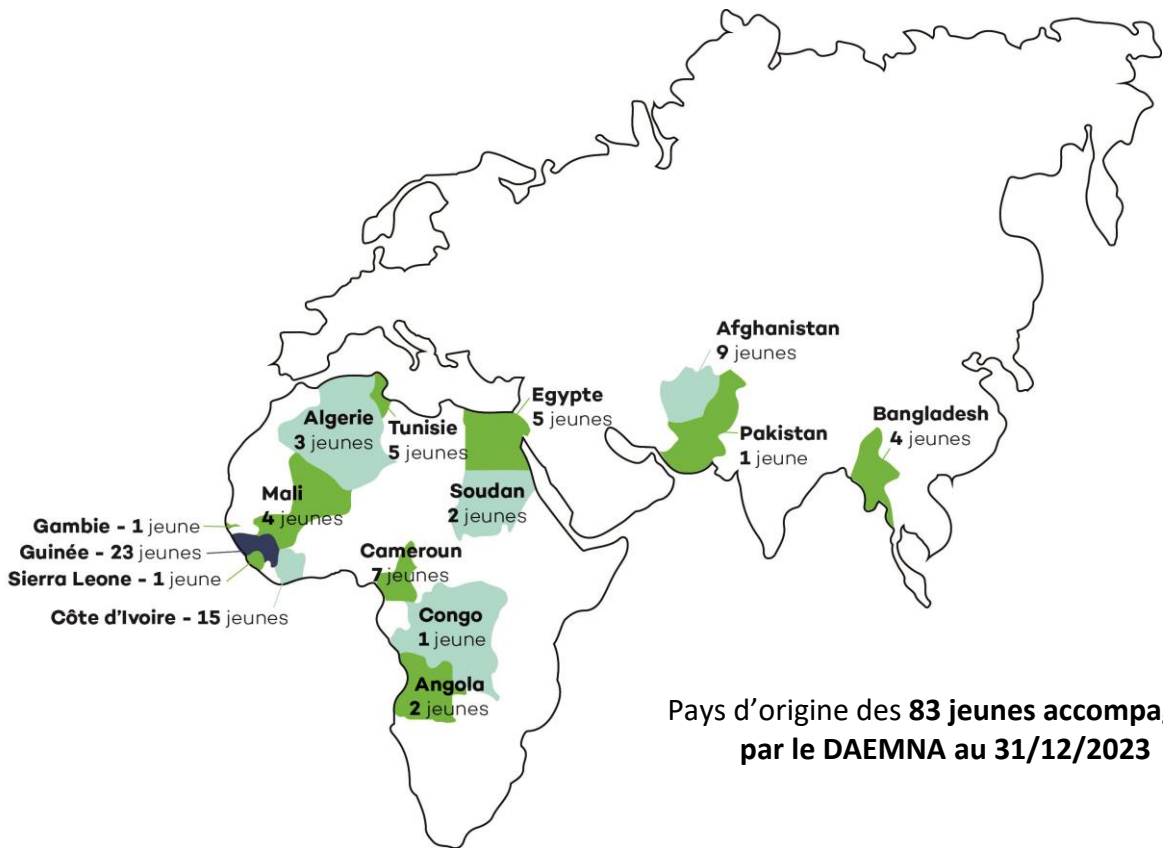
unités d'hébergement collectives

Durée moyenne des placements :

24 mois



RÉPARTITION PAR SEXE



**166 professionnels au 31/12/2023 :**

Éducateurs spécialisés, assistants sociaux, éducateurs jeunes enfants, moniteurs éducateurs, conseillères en économie sociale et familiale, techniciens d'intervention sociale et familiale, assistantes familiales, surveillants de nuit, comptables, agents administratifs, psychologues, agents d'entretiens, cadres managers...

## LE MOT DE LA DIRECTRICE

L'année 2023 a été une année très intense. L'année 2022 s'était inscrite dans une continuité de sortie de crise sanitaire post covid à laquelle est venue se superposer un contexte de crise économique nationale. Ce contexte avait nécessité des adaptations pour assurer la continuité de l'activité dans toutes les unités de vie et les services du pôle hébergement. Nous avons salué la capacité collective à affronter des difficultés inédites et à s'ajuster en permanence afin de permettre un accueil et un accompagnement qualitatif dans la réponse aux besoins des jeunes.

Tout au long de l'année 2023, le pôle a dû accueillir un volume continu de jeunes nécessitant une mesure de protection tout en faisant face aux conséquences des difficultés d'attractivité des métiers de l'accompagnement. **La réalité de la crise sectorielle a renforcé des inquiétudes et ajouter de la complexité dans la conduite de nos projets.**

L'engagement de tous a permis de répondre à notre mission d'accueil et d'accompagnement des mineurs et jeunes majeurs afin de leur permettre d'évoluer vers de l'autonomie et de l'émancipation.

Les équipes ont, avec beaucoup d'énergie, œuvré à garantir la sécurité, la santé, la scolarité, les parcours de formation et le bien-être des enfants / jeunes tout au long de cette année.

Au cours de l'année 2023, divers travaux ont été réalisés visant à l'amélioration de la qualité de l'accueil et de l'accompagnement des jeunes confiés :

- > La mise en œuvre de formations collectives commune aux deux pôles de l'association.
- > La mise à jour des outils relatifs à l'accompagnement des jeunes (livrets d'accueil, trames des écrits ..).

> La mise en œuvre des travaux relatifs à la révision du projet de pôle et de ses établissements via la constitution d'un comité de pilotage.

> Réinstallation du Conseil de Vie Social.

> **Action continue interne et externe pour la sécurisation de la permanence éducative** avec un travail important de proximité de la part des cadres dans l'étayage des équipes.

> Développement des actions visant à l'ouverture vers l'extérieur et l'accès à la culture pour les jeunes accueillis (mise en œuvre de différents partenariats).

### L'activité du Pôle

L'activité des unités de vie et services du pôle hébergement s'appuie sur la capacité d'accueil autorisée dans les différentes modalités. Au cours de l'année 2023, les services du SPF et du DAEMNA, qui avaient déjà vu leur capacité augmentée, ont eu l'autorisation, en lien avec les besoins du territoire, pour une nouvelle augmentation.

Ainsi, le SPF est autorisé à 7 places et le DAEMNA à 90 places d'accueil.

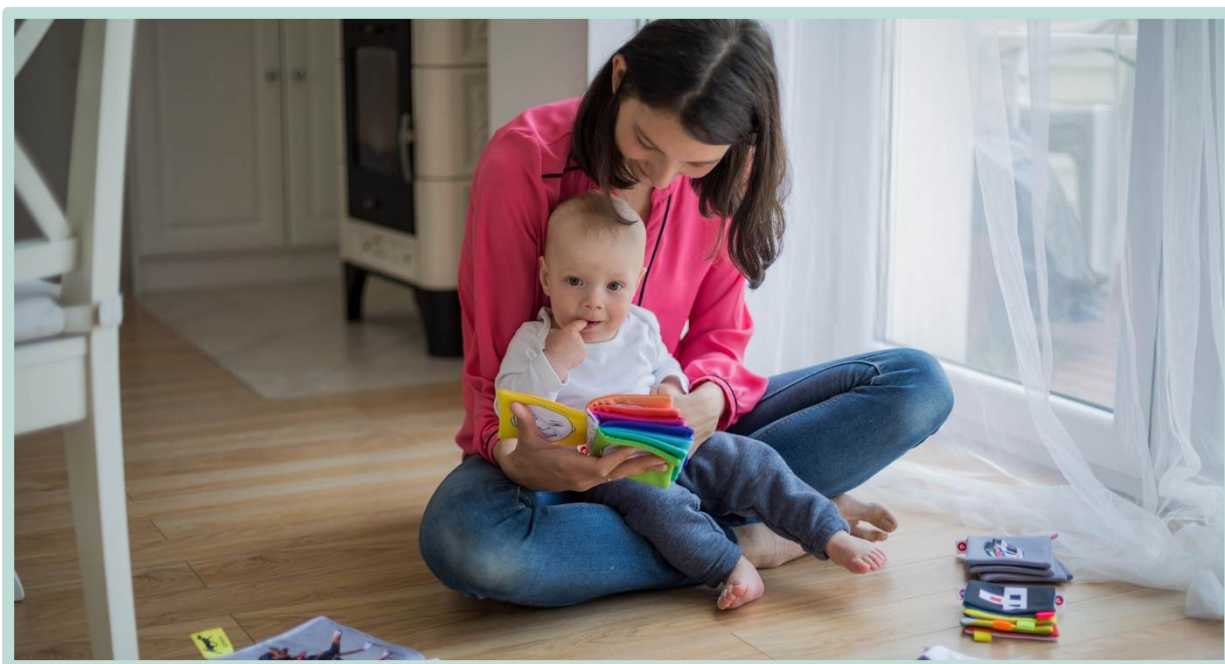
L'année 2023 est la première année de fonctionnement sans impact conjoncturel (modification de la structuration du pôle suite aux appels à projets en 2018 puis 3 années sous l'égide de la pandémie covid). De fait, l'augmentation des besoins du territoire auxquels s'ajoutent les mouvements géopolitiques, expliquent la forte hausse de l'activité globale du pôle, du fait d'accueils en suractivité et en surcapacité.

Ces éléments expliquent des résultats financiers excédentaires sur certains établissements du pôle après plusieurs années de déficit importants qui avait contraint l'association à puiser dans ses réserves.

Dans un contexte de tensions budgétaires fortes au niveau de nos financeurs, la prudence reste de mise tant que nous n'avons pas de visibilité sur nos financements prévisionnels pour les prochaines années.



## SERVICE DE PLACEMENT FAMILIAL (SPF) : ANALYSE QUALITATIVE ET QUANTITATIVE



### 4 assistants familiaux

#### Effectifs

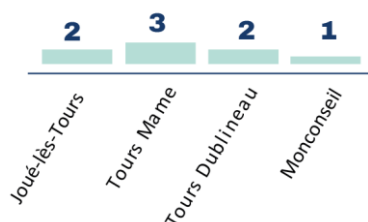
##### Nombre de journées réalisées

Journées projetées	Journées réalisées	Repli
2 524	2 323	30

##### Nombre d'enfants pris en charge dans l'année

Capacité d'accueil	Jeunes accueillis en 2023
8	8

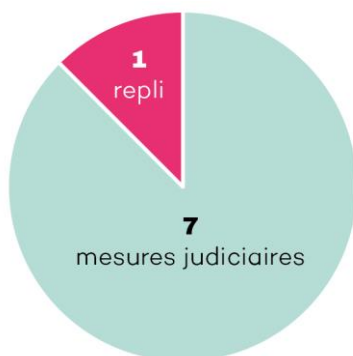
##### Répartition par Pôle Enfance



##### Répartition des accueils d'autres départements

Tous les enfants accueillis en 2023 sont originaires du Département d'Indre-et-Loire.

## Répartition des mesures administratives ou judiciaires



## Nombre d'accueil et de fin de mesure

Jeunes entrés en 2023	Jeunes sortis en 2023
1	2

## Durée moyenne des accueils

SPF : 26 mois

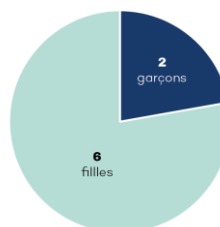
## Orientations à la sortie

1 enfant est retourné dans sa famille

1 enfant a été orienté vers une autre structure du pôle hébergement.

## Caractéristiques démographiques et socio-économiques

### Âge à l'admission, sexe



## Lieu de vie de l'enfant (père/mère – les 2 – pupilles)

Données à renseigner en 2024

## Type de droit de rencontre (DVH / DV médiatisés, encadrés ...)

Les 8 enfants ne bénéficient que de visites encadrées ou partiellement encadrées en lieu neutre. Aucun enfant ne bénéficie de DVH.

## Type de danger à l'accueil (éducation, santé, moralité, développement psychoaffectif, sécurité)

Données à renseigner en 2024

## Scolarité / apprentissage / accompagnements spécialisés

Données à renseigner en 2024

## Familles

Données à renseigner en 2024

## MAISON D'ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS (MAJE) : ANALYSE QUALITATIVE ET QUANTITATIVE



1 unité de vie

### Effectifs

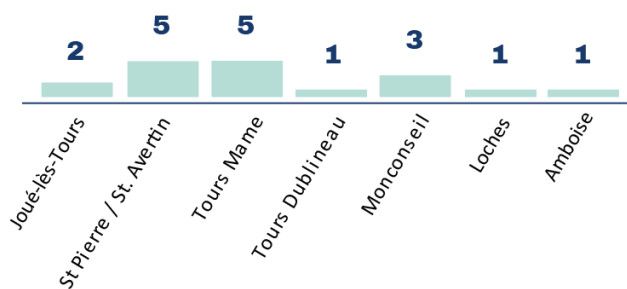
#### Nombre de journées réalisées

Journées projetées	Journées réalisées	Repli
3 650	3 646	108

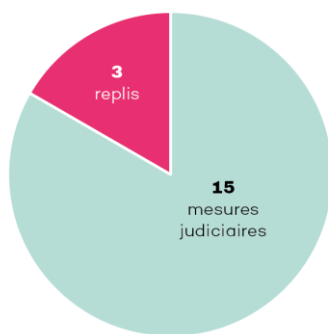
#### Nombre d'enfants pris en charge dans l'année

Capacité d'accueil	Enfants accueillis en 2023
10	18

#### Répartition par Pôle Enfance



## Répartition des mesures administratives ou judiciaires



## Nombre d'accueils et de fin de mesure

Jeunes entrés en 2023	Jeunes sortis en 2023
5	4

## Durée moyenne des accueils

**MAJE : 29** mois

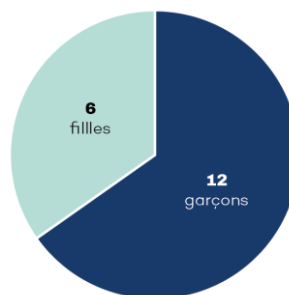
## Orientations à la sortie

**2** enfants ont été orientés dans une autre structure de protection de l'enfance.

**2** enfants ont été orientés vers un placement familial.

## Caractéristiques démographiques et socio-économiques

### Âge à l'admission, sexe



### Lieu de vie de l'enfant (père/mère – les 2 – pupilles)

Données à renseigner en 2024

### Type de droit de rencontre (DVH / DV médiatisés, encadrés ...)

Données à renseigner en 2024

### Type de danger à l'accueil (éducation, santé, moralité, développement psychoaffectif, sécurité)

Données à renseigner en 2024

### Scolarité / apprentissage / accompagnements spécialisés

Données à renseigner en 2024

### Familles

Données à renseigner en 2024

## MAISON D'ENFANTS À CARACTÈRE SOCIAL - UNITÉ DE VIE (MECS – UV) : ANALYSE QUALITATIVE ET QUANTITATIVE



Calder – Joué-Lès-Tours



L'Epan – Joué-Lès-Tours



Les Renardières – Chambray-Lès-Tours



Ernst – Joué-Lès-Tours

### 4 unités de vie

#### Effectifs

##### Nombre d'enfants pris en charge dans l'année

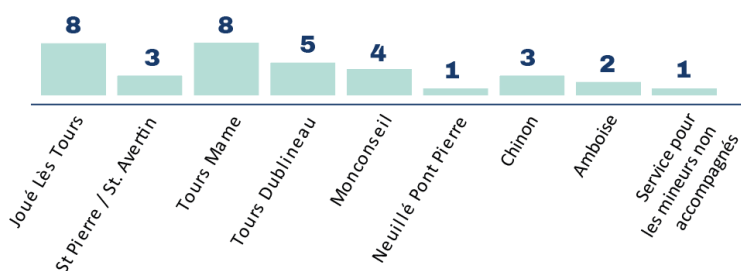
Capacité d'accueil	Enfants accueillis en 2023
40	53

##### Nombre de journées réalisées

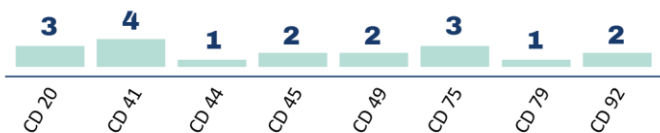
Journées projetées	Journées réalisées	Repli
31 164	32 062	107

Le tableau ci-dessus présente les journées réalisées sur les MECS - UV et les MECS - SAPPA cumulées.

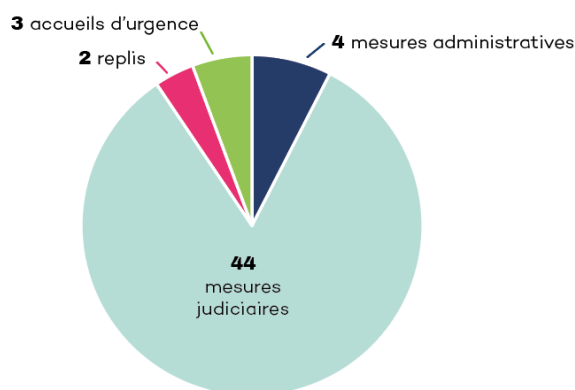
### Répartition par Pôle Enfance



### Répartition des accueils d'autres départements



### Répartition des mesures administratives ou judiciaires



### Nombre d'accueils et de fin de mesure

Jeunes entrés en 2023	Jeunes sortis en 2023
9	13

### Durée moyenne des accueils

Unité éducative ERNST : **21** mois

Unité éducative de l'EPAN : **24** mois

Unité éducative CALDER : **35** mois

Unité éducative des RENARDIÈRES : **47** mois

### Orientations à la sortie

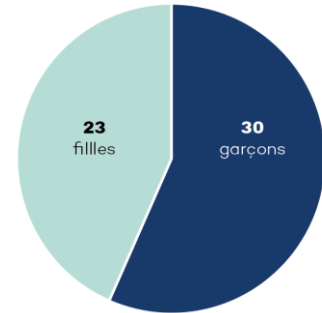
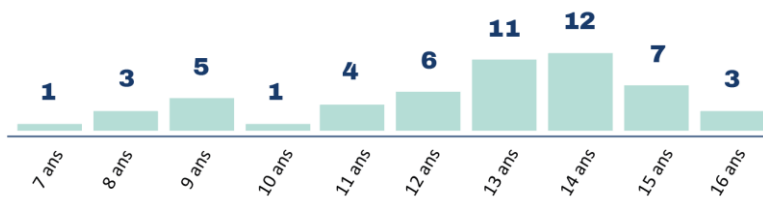
**5** enfants ont été orientés dans une autre structure de protection de l'enfance.

**5** enfants ont bénéficié d'un retour dans leur famille.

**3** enfants ont été orientés vers une autre structure du pôle hébergement.

## Caractéristiques démographiques et socio-économiques

### Âge à l'admission, sexe



### Lieu de vie de l'enfant (père/mère – les 2 – pupilles)

Données à renseigner en 2024

### Type de droit de rencontre (DVH / DV médiatisés, encadrés ...)

Données à renseigner en 2024

### Type de danger à l'accueil (éducation, santé, moralité, développement psychoaffectif, sécurité)

Données à renseigner en 2024

### Scolarité / apprentissage / accompagnements spécialisés

Données à renseigner en 2024

### Familles

Données à renseigner en 2024



**MAISON D'ENFANTS À CARACTÈRE SOCIAL - SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT DE PROTECTION DE PROXIMITÉ EN PRÉ AUTONOMIE (MECS – SAPPPA) : ANALYSE QUALITATIVE ET QUANTITATIVE**



**2 MECS SAPPPA en petit collectif + studio de pré-autonomie sur site (Chaumette et la Bouchardière)**

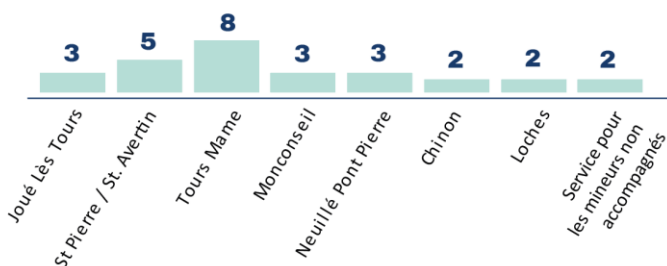
**& 2 SAPPPA Colocation qui accueillent des jeunes en appartements (Bel Air et Franc Palais)**

**Effectifs**

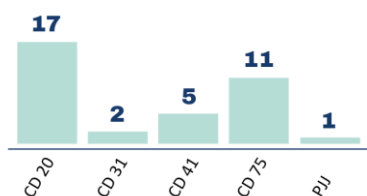
**Nombre d'enfants pris en charge dans l'année**

Capacité d'accueil	Enfants accueillis en 2023
50	64

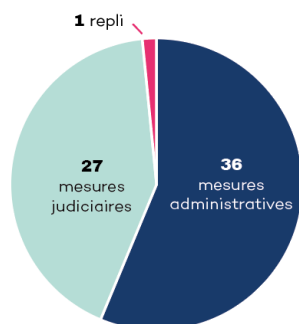
### Répartition par Pôle enfance



### Répartition des accueils d'autres départements



### Répartition des mesures administratives ou judiciaires



### Nombre d'accueils et de fin de mesure

Jeunes entrés en 2023	Jeunes sortis en 2023
18	16

### Durée moyenne des accueils

SAPPPA Chaumette : **24** mois

SAPPPA Bouchardière : **20** mois

SAPPPA Franc Palais : **10** mois

SAPPPA Bel Air : **17** mois

### Orientation à la sortie

7 jeunes ont bénéficié d'un retour dans leur famille.

4 jeunes ont été orientés dans une autre structure de protection de l'enfance.

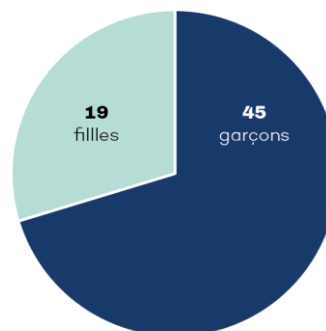
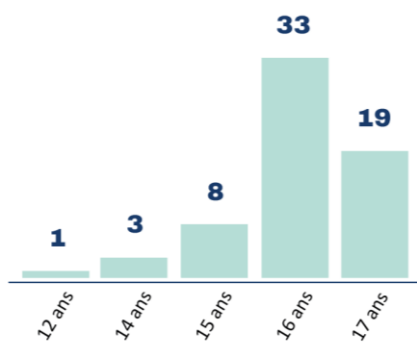
2 jeunes ont une situation inconnue.

2 jeunes ont un logement autonome.

1 jeune est sans solution.

## Caractéristiques démographiques et socio-économiques

### Âge à l'admission, sexe



### Lieu de vie de l'enfant (père/mère – les 2 – pupilles)

Données à renseigner en 2024

### Type de droit de rencontre (DVH / DV médiatisés, encadrés ...)

Données à renseigner en 2024

### Type de danger à l'accueil (éducation, santé, moralité, développement psychoaffectif, sécurité)

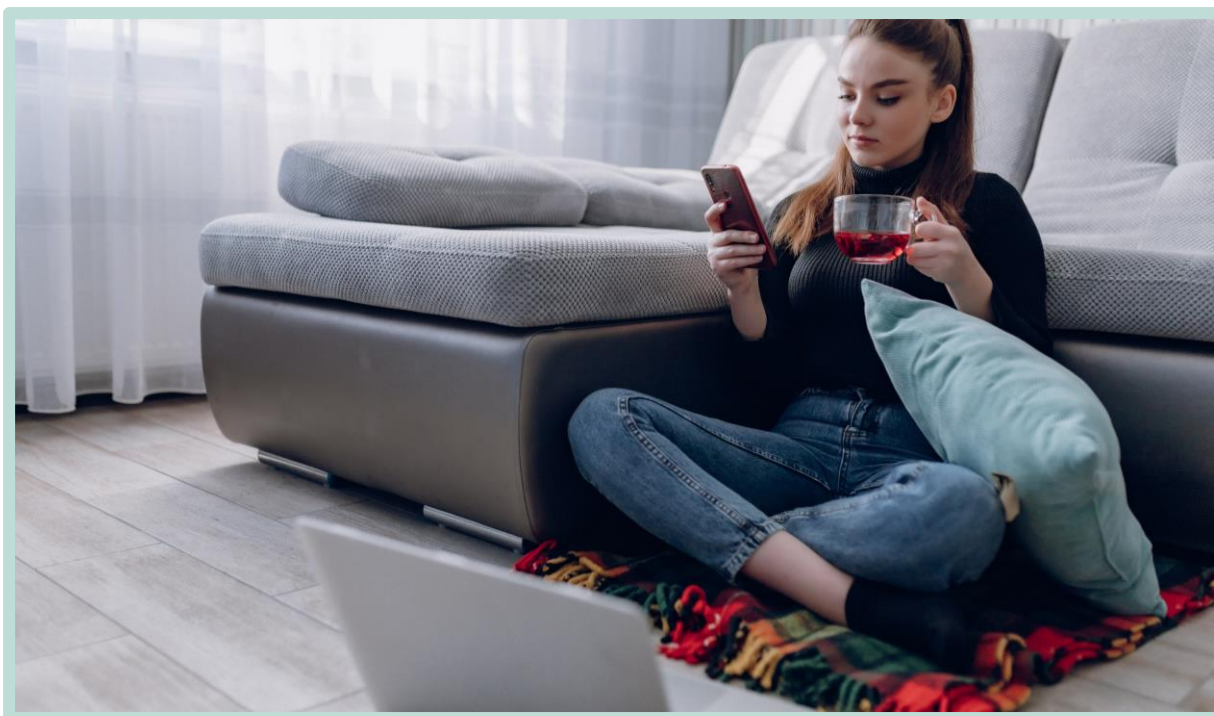
Données à renseigner en 2024

### Scolarité / apprentissage / accompagnements spécialisés

Données à renseigner en 2024

### Familles

Données à renseigner en 2024



## Appartements individuels

### Effectifs

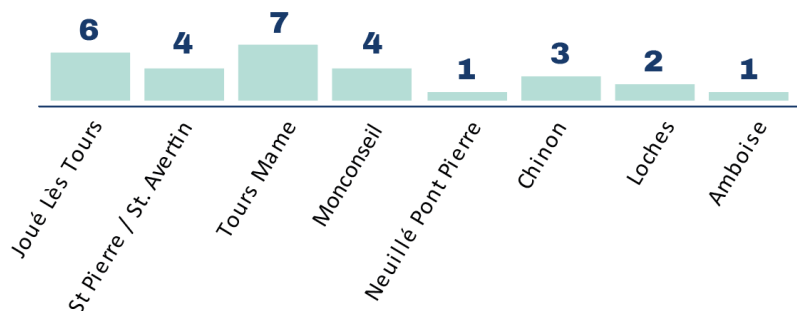
#### Nombre de journées réalisées

Journées projetées	Journées réalisées
15 878	15 980

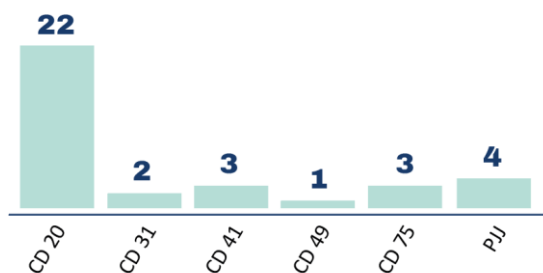
#### Nombre d'enfants pris en charge dans l'année

Capacité d'accueil	Enfants accueillis en 2023
50	63

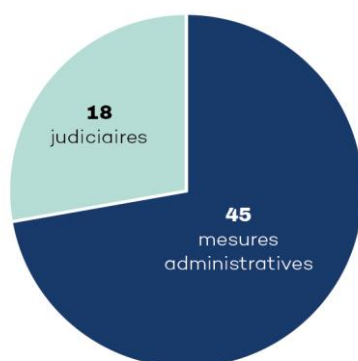
#### Répartition par Pôle enfance



### Répartition des accueils d'autres départements



### Répartition des mesures administratives ou judiciaires



### Nombre d'accueils et de fin de mesure

Jeunes entrés en 2023	Jeunes sortis en 2023
12	19

### Durée moyenne des accueils

SAPMN : 24 mois

### Orientations à la sortie

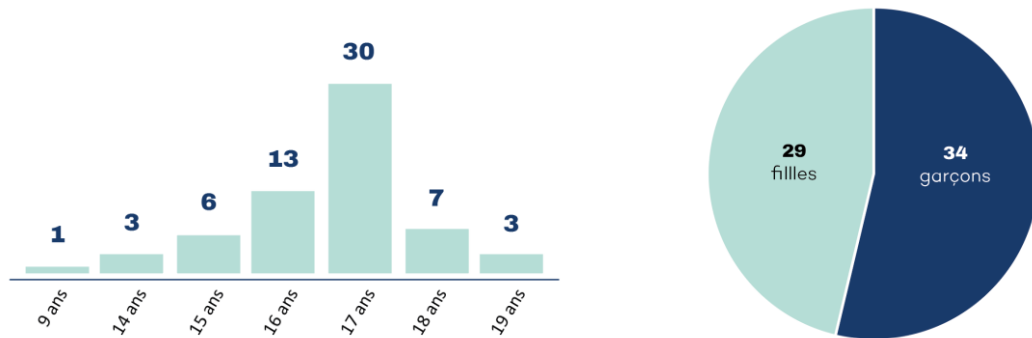
16 jeunes ont un logement autonome.

2 jeunes sont incarcérés.

1 jeune a été réorienté vers une autre structure du pôle hébergement.

## Caractéristiques démographiques et socio-économiques

### Âge à l'admission, sexe



### Lieu de vie de l'enfant (père/mère – les 2 – pupilles)

Données à renseigner en 2024

### Type de droit de rencontre (DVH / DV médiatisés, encadrés ...)

Données à renseigner en 2024

### Type de danger à l'accueil (éducation, santé, moralité, développement psychoaffectif, sécurité)

Données à renseigner en 2024

### Scolarité / apprentissage / accompagnements spécialisés

Données à renseigner en 2024

### Familles

Données à renseigner en 2024

## DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF DES MINEURS NON - ACCOMPAGNÉS (DAEMNA) : ANALYSE QUALITATIVE ET QUANTITATIVE



### Effectifs

#### Nombre de journées réalisées

Journées projetées	Journées réalisées
27 432	26 458

#### Nombre d'enfants pris en charge dans l'année

Capacité d'accueil	Jeunes accueillis en 2023
90	83

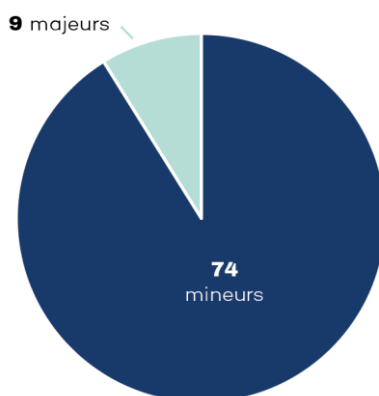
#### Répartition par pays d'origine des jeunes présents au 31/12/2023



## Répartition des accueils d'autres départements

Tous les jeunes accueillis en 2023 sont suivis par le Service pour les mineurs non accompagnés du Département d'Indre-et-Loire.

### Répartition mineurs / majeur



### Nombre d'accueils et de fin de mesure

Jeunes entrés en 2023	Jeunes sortis en 2023
56	45

### Durée moyenne des accueils

**DAEMNA : 14** mois

### Orientations à la sortie

**38** jeunes ont pu sortir du dispositif vers une vie autonome et indépendante (1 logé par le SMNA, 12 en logement autonome, 8 en hébergement amical/tiers et 16 FJT/AJH, 1 en hébergement spécialisé).

**3** jeunes ont été orientés vers une structure hors pôle hébergement de la Sauvegarde 37.

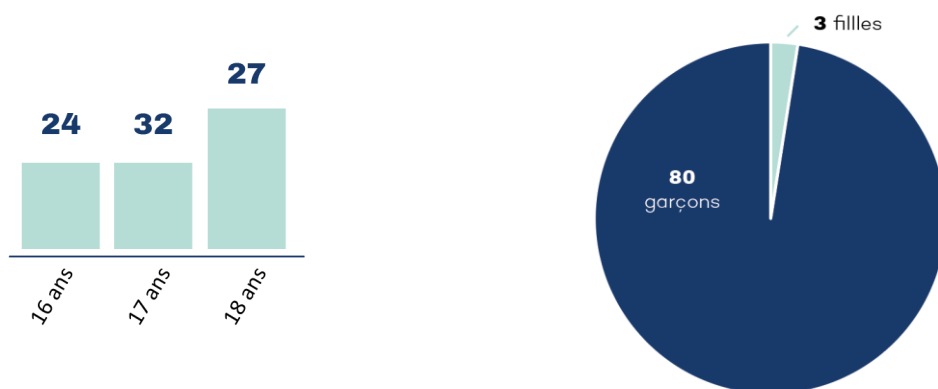
**3** jeunes ont vu leur prise en charge se terminer sans logement.

**1** jeune a une situation inconnue (en fugue).



## Caractéristiques démographiques et socio-économiques

### Âge des jeunes accueillis, sexe



## DISPOSITIF DE SOUTIEN À LA SCOLARITÉ ET À L'INSERTION PROFESSIONNELLE (DiSSIP)

Le Dispositif de Soutien à la Scolarité et à l'Insertion Professionnelle (DiSSIP) mène des actions auprès des jeunes confiés au Pôle Hébergement de la Sauvegarde 37. Le dispositif crée, par l'organisation de rencontres, des échanges et des dynamiques autour de thèmes transversaux liés à la scolarité et l'insertion des jeunes. Au travers du DiSSIP, de nombreux partenaires accompagnent les jeunes tels que la Mission Locale, la Maison familiale rurale (MFR), le Centre d'Information et d'Orientation (CIO), le centre de formation d'apprentis (CFA), la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), la Fédération Française du Bâtiment (FFB), les écoles et les établissements spécialisés ...

### Accompagnement aux savoirs de base

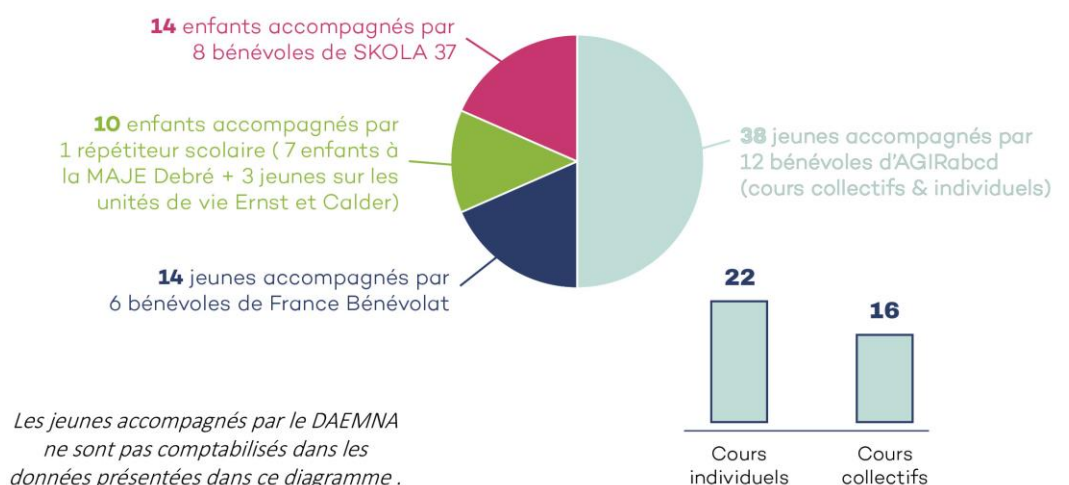
Le DiSSIP travaille en collaboration avec deux partenaires afin de compléter les apprentissages en voie scolaire de l'éducation nationale (classes dites classiques et dispositifs spécifiques) : AGIRabcd et SKOLA 37. Ce sont des associations de loi 1901 et l'ensemble des intervenants sont bénévoles.

L'articulation de ces deux associations permet aux jeunes pris en charge de bénéficier de cours collectifs spécifiques en fonction de leurs besoins (groupes de niveaux pour les mineurs non accompagnés par exemple) et de leur situation (de 1 à 8 séances de cours par semaine).

Outre l'acquisition et le renforcement des savoirs de base, ces acteurs de l'apprentissage de la langue française préparent certains jeunes à leurs premiers diplômes en France, le DELF. Cet examen est passé par l'intermédiaire du CRIA 37 au mois de juin. Chaque année, la Sauvegarde 37 présente plusieurs jeunes, du DILF au DELF B1.

Des cours individuels sont également mis en place, particulièrement pour les jeunes scolaires ou en formation professionnelle afin d'avoir un étayage supplémentaire dans des matières spécifiques (français, mathématiques...). Ces temps sont pilotés par le DiSSIP et se déroulent majoritairement dans nos locaux avec des bénévoles d'AGIRabcd et de France Bénévolat.

Enfin, AGIRabcd et SKOLA 37 intervenant sur la métropole, la Sauvegarde 37 travaille également avec l'association Lire et Dire à Chinon et Bourgueil pour compléter les besoins hors agglomération.



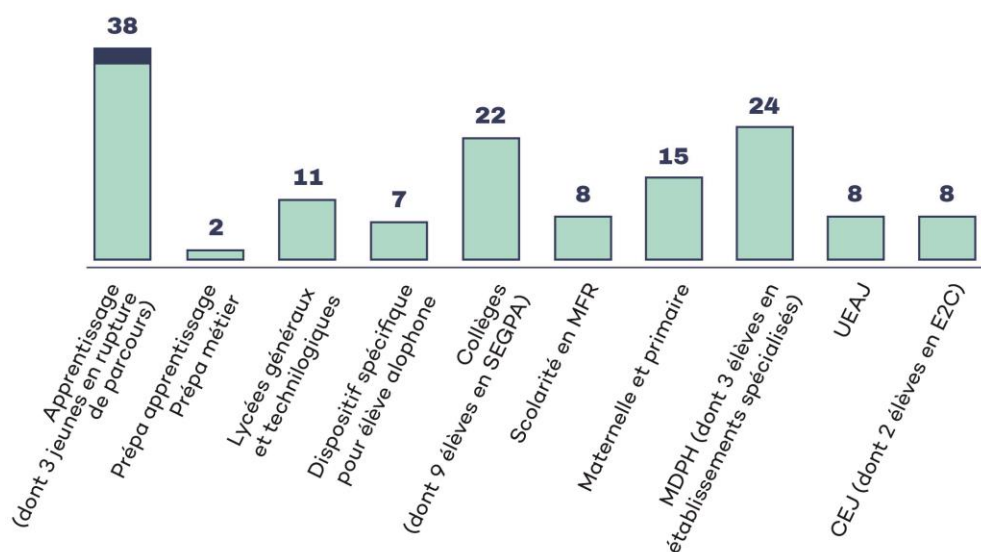
#### RÉPARTITION COURS INDIVIDUELS / COURS COLLECTIFS DES 38 JEUNES ACCOMPAGNÉS PAR AGIRabcd

Certains jeunes ont pu bénéficier des deux. Certains bénévoles interviennent en collectif et en individuel.

## || Accompagnement à la scolarité

Lors d'affectations scolaires au sein des dispositifs mis en place par l'éducation nationale (unité pédagogique pour élèves allophones arrivants - UPE2A, dispositif de lutte contre le décrochage scolaire, prévention et rescolarisation - DPR, élève non scolarisé antérieurement - NSA), les professionnels du DiSSIP se mettent en lien et se placent en interlocuteurs principaux auprès des coordinateurs présents au sein des collèges et lycées d'Indre et Loire.

Le DiSSIP accompagne également les équipes éducatives du Pôle hébergement concernant les scolarités dites complexes : participation aux équipes éducatives et aux équipes de suivi de scolarisation. Le dispositif aide également lors de la constitution des dossiers MDPH auprès des équipes éducatives et des parents des enfants confiés. En 2023, 19 jeunes ont été notifiés soit dans le cadre d'un projet personnalisé de scolarisation (6 jeunes) ou d'une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (11 jeunes), deux jeunes ont également bénéficié de l'allocation aux adultes handicapés.



### RÉPARTITION SCOLAIRE OU PROFESSIONNELLE des jeunes accompagnés

## || Partenariat

À l'instar du travail social, celui de la scolarité et de l'insertion professionnelle est mené avec de nombreux acteurs. Le DiSSIP travaille avec un partenariat riche et varié pour proposer les solutions les plus adaptées à chaque enfant pris en charge au sein du pôle hébergement. Un réseau d'employeurs en Indre et Loire, tous domaines d'activités, des TPE aux grandes entreprises, est mis à jour, enrichi, et permet de faire appel à la structure la plus adéquate pour une mise en situation professionnelle ou une alternance. Un travail auprès de groupements d'employeurs, tel le GEIQ BTP, est également mené.

Le travail d'insertion amène des liens forts auprès :

→ Des CFA, en premier lieu du département, mais aussi des départements limitrophes (notamment le Loir - et - Cher et le Maine - et - Loire) afin de corréliser au mieux entre la pratique professionnelle et théorique lors d'une alternance.

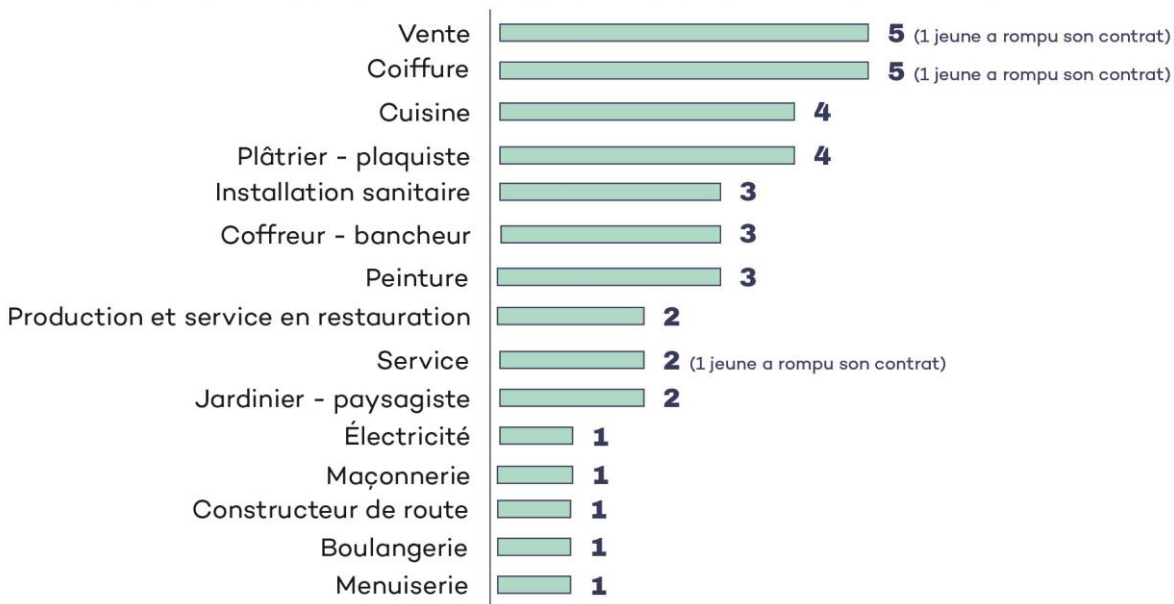
→ Des centres de formations pour l'accès à des titres professionnels avec des acteurs locaux comme Antée Formation.

→ D'autres centres de formation (AFFP, UFCV, GRETA, AFPA Promo 16 - 18) sont également régulièrement sollicités (formation type VISA ou élaboration d'un projet professionnel par exemple), aussi bien sur l'agglomération tourangelle que d'autres territoires (Amboise, Chinon, Bourgueil).

→ Les Missions Locales d'Indre - et - Loire permettent un accompagnement social et professionnel complémentaire à ceux proposés par les équipes éducatives et le DiSSIP. En effet, le parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA) ou le contrat d'engagement jeune (CEJ) vont être des leviers supplémentaires dans la construction et la pérennisation des parcours en mobilisant des ressources extérieures.

→ Le DiSSIP pilote les orientations vers l'UEAJ, partenaire de longue date de la Sauvegarde 37, qui accompagne les jeunes dans l'insertion professionnelle.

### RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ DES 38 JEUNES EN APPRENTISSAGE



### Veille sociale

Le DiSSIP porte une attention particulière à la législation du droit du travail concernant l'emploi des mineurs et jeunes majeurs afin de pouvoir renseigner les équipes éducatives, mais aussi les employeurs sur les droits et devoirs de chacun. Ce travail permet de rassurer les entreprises et d'actualiser les processus d'embauche : cerfa, aide financière, processus auprès des opérateurs de compétences (OPCO)...

### Liens avec les acteurs scolaires, de la formation et de l'insertion

Depuis 2022, une rencontre partenariale est organisée fin juin avec l'ensemble des acteurs : CFA, centre de formation, entreprises, mission locale, France Travail, centre d'information et d'orientation, éducation nationale... Ce temps fort de l'année permet un éclairage sur la protection de l'enfance, ses enjeux, ses moyens et le travail du DiSSIP.

Ce temps d'échange est de plus en plus identifié et reconnu. Des rencontres se créent entre différentes structures et dispositifs afin de mener un travail complémentaire, des échanges d'idées et de méthodes de travail.

L'équipe du DiSSIP se rend également au contact des autres partenaires afin de communiquer sur ses missions et plus globalement sur le secteur et les enjeux de la protection de l'enfance par le biais de l'insertion.

Les professionnels participent régulièrement à des forums, des informations collectives, des petits - déjeuners partenaires pour continuer à être identifiés et connaître les différentes actions et dispositifs de droit commun pouvant aider à l'accompagnement des jeunes accueillis.

Enfin, le DiSSIP organise des réunions trimestrielles entre SKOLA 37 et AGIRabcd afin de permettre un échange de savoirs, d'organisation et de pédagogie pour proposer l'accompagnement le plus efficient auprès des jeunes qui en bénéficient.

### || Bilan 2023

Le DiSSIP a pu répondre à l'ensemble de ses missions durant l'année 2023 en pérennisant les liens existants avec de nombreux partenaires et construire de nouveaux liens auprès de nouveaux acteurs.

Des rencontres avec les nouveaux professionnels ou stagiaires accueillis au sein du pôle hébergement sont systématiques afin de présenter les modalités d'intervention.

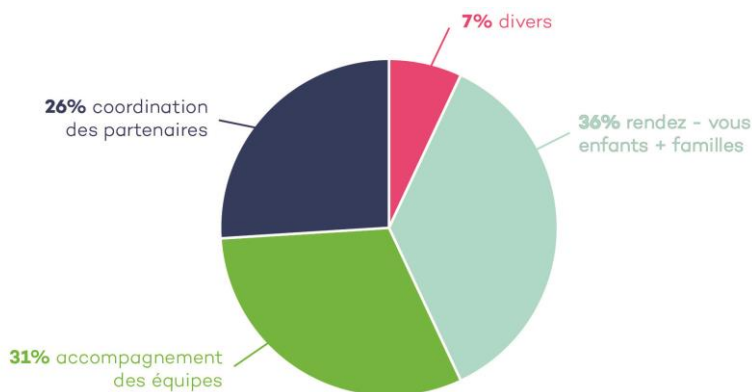
En projet en 2023, l'équipe bénéficie depuis début 2024 de temps d'analyse de pratique pour être accompagnée dans ses missions qui peuvent être diverses en fonction des services de la Sauvegarde 37.

### || Projections 2024

- Soutenir l'action et la collaboration avec les bénévoles.
- Travailler avec d'autres acteurs du monde associatif concernant l'accès aux savoirs de base pour les MNA.
- Pérenniser les actions partenaires.
- Développer de nouveaux partenariats :
  - Centres de formation (métiers du soin et de l'aide à la personne, savoirs de base, informatique et bureautique).
  - Réseaux d'acteurs de l'insertion professionnelle.
- Réfléchir à une collaboration avec le pôle milieu ouvert.
- Mise en place d'actions menées par des services civiques français et européen de l'organisme Unis - Cités (prévention environnement, réunions d'informations collectives des dispositifs de droit commun).

**Marine BELNOUE & Thibault ROBERT, Coordination du DiSSIP.**

## LE MOT DES PSYCHOLOGUES



### RÉPARTITION DES TYPES D'INTERVENTIONS DES PSYCHOLOGUES DU PÔLE HÉBERGEMENT

*Cette répartition peut varier en fonction de l'évaluation des besoins prioritaires sur chacun des services.*

Les psychologues ont leurs bureaux regroupés dans un même lieu sur notre site des 2 lions. Toutefois, d'autres bureaux sont aussi dédiés au sein de certains services afin d'assurer une présence plus efficiente auprès des équipes, notamment pour les services externalisés, et permettre la facilitation dans la conduite des entretiens avec les jeunes et les rencontres avec certaines familles en matière de situation géographique.

Des salles sont aussi mises à disposition sur certains territoires du département, par des collectivités et ou autres associations pour répondre aux besoins.

Leurs interventions au pôle hébergement se déroulent autour de plusieurs missions qui s'ajustent en fonction des tranches d'âges, des modalités d'accueils, des besoins repérés.

#### Le suivi enfant - famille

Dans le cadre de l'accompagnement psychologique du jeune, les psychologues interviennent sur le temps de l'enfance à choyer dans ce contexte de vulnérabilité de protection de l'enfance, en veillant aux conditions de vie institutionnelle.

Un premier rendez-vous systématique est prévu à l'admission, dans la mesure du possible au DAEMNA du fait du grand nombre de jeunes et de leur situation géographique. Compte tenu des troubles des jeunes accueillis, l'accès au soin suppose une certaine proximité et adaptabilité dans leur quotidien pour mettre au travail leur demande d'aide. L'étayage par un suivi en intra est souvent un préalable à une démarche d'adhésion à un suivi extérieur, uniquement possible en intra parfois au vu de leurs difficultés. Les psychologues se déplacent donc régulièrement sur les lieux d'accueil en immersion de l'univers du jeune, afin d'accompagner leur dynamique de vie. Concernant le travail avec les familles, nous effectuons un travail d'évaluation et d'accompagnement selon les situations (suivis des familles, entretiens psychologiques ou psycho-éducatifs).

Concernant les jeunes entre 17 et 21 ans, il est à considérer les difficultés accrues de mise en place de suivi psychothérapeutique (intersection pédopsychiatrie et psychiatrie adulte, difficultés de mobilisation, coût du libéral...). Cette difficulté d'accès aux soins est d'autant plus dommageable qu'un grand nombre des jeunes accompagnés dans cette tranche d'âge sont en grande vulnérabilité au regard de là où ils en sont dans leur parcours (perspectives de sortie de la protection de l'enfance). De fait, les risques de dégradation de leur état psychique et d'entrée dans une pathologie psychiatrique se trouvent majorés par leur situation.

Ainsi, les demandes d'accompagnement par la psychologue institutionnelle sont significativement en augmentation depuis plusieurs années. Cette demande émane des jeunes eux-mêmes, rassurés de trouver une écoute dans le cadre d'un accompagnement global de leur situation, ainsi que des éducateurs afin de mieux évaluer les risques éventuels de décompensation ou de danger.

### || **Travail d'équipe en institution**

Le travail de psychologue en institution se réalise également dans l'interdisciplinarité avec tous les autres collègues dans la construction commune d'une réflexion conduisant à une action au quotidien auprès de l'enfant. Les psychologues essaient de faire circuler le travail entre les enfants et les adultes dans toutes les strates de l'institution au travers d'échanges formels et informels pour faire tissu collectif et cohérent, mobiliser de la coopération autour de l'enfant dans sa singularité. Elles veillent donc aux facteurs d'ambiance institutionnelle dans lesquels grandissent, vivent les enfants. Elles accordent une importance à la vigilance sur la bienveillance institutionnelle et le rappel de repères éthiques lors des réunions d'équipe hebdomadaires : soit 12 réunions d'équipes hebdomadaires, et des réunions synthèse / projet. L'enjeu quotidien est de trouver suffisamment de temps, d'espaces pour se donner au mieux les conditions de penser l'accompagnement au-delà de l'organisationnel, la logistique. Il s'agit de construire du sens sur les réalités et expériences quotidiennes dans un travail d'interdisciplinarité en convoquant nos connaissances mais aussi nos observations de terrain.

Les équipes sont très demandeuses de l'accompagnement de la charge émotionnelle très éprouvante que font vivre les jeunes du fait de leurs souffrances et de leurs troubles, de leurs traumas.

Dans ce contexte de précarisation, de crise du secteur, une augmentation des besoins d'étayage des équipes éducatives est prégnante et indispensable dans leur pratique en parallèle d'un durcissement des politiques, des sentiments d'impuissance face au démantèlement des systèmes de soins, de la majoration des troubles chez les jeunes.

### || **Travail de partenariat**

Au quotidien, les psychologues sont des personnes ressources institutionnelles et identifiées par les partenaires dans un rôle de coordination autour du projet de l'enfant (mise en place de réunions de concertations...). À souligner dans ce cadre, l'importance des écrits (production de lettre d'adressage, bilan MDPH, note clinique, passation test ...). Elles développent un réseau de partenariat avec les lieux de soins publiques, les libéraux, psychologues scolaires, interprètes, les services d'accompagnement à la précarité (Equipe Mobile Psychiatrie Précarité et Exclusion - EMPPE), mais aussi avec le Planning Familial et intervenants extérieurs (art thérapeute).

Les psychologues effectuent un travail très conséquent de recherche de suivis à l'extérieur, psychologiques mais encore plus psychiatriques.

### || **Veille et transmission de savoirs**

En plus des 3 premiers axes de travail, les psychologues sont amenées très régulièrement à recevoir des étudiants en psychologie pour les différents stages qui jalonnent le cursus universitaire. Accueillir un stagiaire, c'est prendre le temps pour accompagner dans la formation, pour échanger autour de nos différentes missions, pour éventuellement monter des ateliers sur les différents groupes.

Pour l'année 2023, une stagiaire étudiante de Master 2 et deux étudiantes en L3 ont été accueillies et accompagnées.

De plus, régulièrement, les psychologues participent à des journées d'études, formation en intra, temps de documentation pour réactualisation de leurs connaissances.

### || En conclusion

Les dispositifs de soin se transforment au profit de plateforme d'évaluation et de coordination, réduisant ainsi les possibilités de prise en charge de nos profils de situation qui ont besoin de soins au long terme. En effet, ces jeunes peuvent souffrir de troubles associés mais non repérés comme spécifiques pour l'offre de soins actuelle. Depuis peu, les prises en charge type SESSAD, CMP n'ouvrent pas forcément à prise en charge psychologique faute de moyens, charge qui se répercute sur l'équipe de psychologues.

Le rôle des psychologues dans leurs actions pluridisciplinaires est essentiel à l'accompagnement des jeunes accueillis et vient répondre à un besoin majeur.

De plus, l'accompagnement des jeunes sortant du dispositif nécessite une forte adaptabilité et disponibilité du fait des temporalités psychiques, individuelles et collectives, administratives et institutionnelles qu'il convient de faire co - exister.

Au regard du contexte qui impacte l'offre de soin en santé mentale mais aussi le contexte de crise métier du secteur éducatif, il convient urgemment d'envisager une augmentation de leur possibilité d'intervention, participant à la dimension qualitative de la prise en charge.

**Virginie MARTIN VILLEPOU, Sandrine CHANEL, Chloé DOUGEZ, Cécile GOMMIER, Marion SANCHEZ et Lydia BROQUET.**



## FONCTIONNEMENT

### Les fondements de l'action éducative



### Conseil de Vie Sociale

Le conseil de vie social a pu se remettre en place. En effet, les années covid avait impacté la tenue de ces temps avec la participation des représentants des enfants et jeunes accueillis, des membres du Conseil d'Administration de l'association, des salariés et la directrice.

Le CVS se déroule en deux temps constitués de jeunes par groupe d'âge afin que chacun des jeunes en fonction de leurs âges et de leurs lieux d'accueils puissent faire part de leurs préoccupations.

- Hébergements collectifs regroupant les moins de 16 ans (MAJE / unités de vie)
- Hébergements collectifs pré-autonomie, colocation et appartements individuels (SAPPPA / SAPMN / DAEMNA) regroupant les jeunes de plus de 16 ans

En amont des CVS, les jeunes qui ont été élu par leurs pairs, se réunissent en conseil des jeunes ou en assemblée de concertation afin de préparer ces temps institutionnels qui permettent l'écoute et la prise en compte des besoins dont nous font part les jeunes accueillis. Cette instance sont toujours très riches en échanges et prisées par l'ensemble des participants.

## PERSPECTIVES ET AMÉLIORATIONS

Le constat d'une difficulté croissante à recruter des professionnels se confirme dans l'ensemble du secteur social et médico - social. Cette situation impacte significativement l'organisation des services et notre capacité à assurer la continuité relationnelle et la stabilité des repères nécessaires pour les enfants accueillis. De même, les dynamiques de travail des équipes sont perturbées.

Les actions visant à favoriser l'attractivité des métiers et l'intégration des professionnels seront prioritaires en 2024.

Dans la continuité de plusieurs démarches amorcées en 2023, les principales actions à mener seront de :

- > Continuer de développer une politique de recrutement des postes vacants en CDI tout en formant et accompagnant les professionnels au travers du Plan de Développement des Compétences.
- > Favoriser la mise en lien des professionnels à l'interne du pôle mais aussi en inter - pôles dans un objectif de partage, d'échange de pratiques, de renforcement du sentiment d'appartenance et de solidarité.
- > Finaliser les travaux de révision du projet de pôle et de ses établissements au travers des travaux des comités techniques en incluant la dimension de l'amélioration continue de la prise en charge et la participation des enfants et des parents.
- > Amorcer une réflexion relative à la mise en œuvre de l'évaluation participative de nos actions à l'égard des jeunes accueillis.
  - > Développer et déployer la démarche ESOPE d'évaluation des compétences parentales.
  - > Accentuer les actions visant à améliorer les espaces de vie et de travail.
  - > Améliorer la participation des jeunes et des familles.
  - > Pérenniser les partenariats existants et en développer de nouveaux.

Pour conclure, l'année 2023 s'est inscrite dans un contexte d'augmentation significative des besoins du territoire, et de complexification des enjeux sociétaux. C'est dans ce contexte singulier que la crise que traverse le secteur impacte notre organisation et la conduite du pôle.

L'engagement de tous permet au pôle et à l'association de répondre à ses missions de protection des jeunes qui nous sont confiés, en garantissant l'accompagnement et la réponse aux besoins des plus qualitatifs. La volonté d'agir conjointement, de maintenir notre capacité d'adaptation et de promouvoir les enfants et leurs familles resteront les moteurs qui guideront nos pratiques professionnelles.

**Lydia BROQUET,**

Directrice du Pôle Hébergement.





---

Sauvegarde de l'Enfance d'Indre et Loire – Pôle Hébergement

Rond-point de l'Auberdrière - 37304 Joué-lès-Tours  
02 47 71 15 65

[direction.polehebergement@sauvegarde37.fr](mailto:direction.polehebergement@sauvegarde37.fr)

[www.sauvegarde37.fr](http://www.sauvegarde37.fr)



**Sauvegarde37**



Flashez-moi